

J o u r n a l

Union 712



(A.I.M.T.A.) ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'AÉROSPATIALE, SECTION LOCALE 712 • Affilié à : F.T.Q. - C.M.Q. - C.T.M. - C.T.C. - DISTRICT 11
PUBLICATION CANADIENNE NO. 1678620 VOL. 6 NO. 2 • JUILLET 2004

1^{er} MAI : FÊTE DES TRAVAILLEURS

manifestation monstre

page : 5



« La riposte
des femmes –
Ensemble, tout
est possible »

page : 4

Santé-sécurité
du travail :
Le Béryllium

page : 6

Manifestion à
Sherbrooke

page : 8

Sommaire

Message du président.....	3
Le 7 mars 2004.....	4
La solidarité passe par l'Entraide.....	4
L'article 45 du Code du travail.....	5
Conférence des retraités A.I.M.T.A.....	5
Béryllium.....	6
ASFETM.....	6
Du ciel à l'enfer.....	7
Manifestation inattendue.....	8
Message du secrétaire-trésorier :	
La retraite pensez-y aujourd'hui.....	8
Club des personnes retraité(e)s.....	9
Une démarche de plus en plus fructueuse.....	10
Pourquoi nous fêtons le 1 ^{er} mai.....	11
PAE.....	12-13
Aéroclub de Canadair.....	14
Info de l'usine L3COM.....	15-16

Exécutif • • • • •

Michel Lauzon
Yvon Paiement
Gilles Samson
Daniel Vaillancourt
Dave Chartrand
Hélène Fréchette
Neil Giroux
Michel Bergeron
Robert Dolembreux
Éric Rancourt

Griefs • • • • •

Pierre Grenier
René Mathieu
Ronald Trottier
Alberto Colloricchio
Guy Boisvert
Laurian Poulette
Sylvain Verdy
Marc Pilon
David Chartrand
Hélène Fréchette

Programme d'aide aux employés • • •

Jean Groleau
Christian Bertrand
François Boyer
Nick Sardano

Santé sécurité • • •

Claude Aubry
Dominic Bélanger
Charles Grenier
Claude Morin
Vito Mossa
Mario Deraiche
Richard Dufresne
Jean-Pierre Roberge

Journal • • • • •



Rédacteur
Gilles Samson

(A.I.M.T.A.) ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'AÉROSPATIALE, SECTION LOCALE 712
790, boulevard Marcel-Laurin, suite 100,
St-Laurent, Québec H4M 2M6
Courriel : g.samson@aimtasectionlocale712.org
Courriel : b.laflamme@aimtasectionlocale712.org
PUBLICATION CANADIENNE NO. 1678620

*Nous souhaitons
une bonne retraite à
tous nos membres qui ont
quittés dans l'année 2004.*

Jacques Lamothe	113/1	Janvier 2004
Antoine Ayoub	304/1	
Michel Carrière	149/1	
Claude Perreault	434/3	
Patrick Bujold	149/1	
Richard Dagenais	472/3	
Jacques Pelchat	972/1	
Eduardo Pardo	145/1	
Gilles Gauthier	149/1	
Francesco Del Bello	145/1	
Jean-Pierre Bressette	110/1	
Pierre Legault	110/1	
Jean-Gill Côté	304/1	
Soo Guck Foo	204/3	
Gérard Brien	110/1	Février 2004
Douglas Ford	433/3	
Robert Boucher	145/1	
Jacques Longtin	130/1	
Kalman Kovacs	419/1	
Jean-Guy Thibodeau	939/1	Mars 2004
Micheline Picard	121/1	Avril 2004
Pierre Morache	713/1	Mai 2004
Clément Hébert	878/4	
Gaétan Gagné	402/2	
André Chaillou	304/1	
Claude Tremblay	63/1	
André Soto	429/3	
Fernand Mainville	934/1	
Allen Clarke	145/1	
Raymond Thibault	334/3	Juillet 2004
Jean-Marie Cosson		
Edvard Bubnic		
Serge Lamy	937/1	Août 2004
Efstathios Sakoulas	145/1	
Micheline Pothier	391/3	

Message du *président*

Michel Lauzon



La dernière année a été plutôt coriace pour plusieurs d'entre nous, la restructuration et la vente de certains départements, la liberté législative donnée au employeur et j'en passe. Aujourd'hui, la mondialisation, les emplois précaires, plusieurs changements ont affecté, au cours des dernières décennies, le monde du travail. Quel rôle peuvent encore jouer les syndicats quand les multinationales déplacent leurs usines d'un continent à l'autre? Comment sensibiliser des travailleurs aux problèmes?

Président de la section locale 712 depuis janvier 99, mon premier

souci a été de faire respecter vos droits, vos privilèges et votre santé. La santé est ce que nous avons de plus précieux. Des comités paritaires ont été mis sur pied afin de mieux gérer le secteur de la santé dans nos usines. Un programme d'aides aux employés unique, Une nouvelle loi entrée en vigueur depuis le 1^{er} juin 2004, la loi sur l'harcèlement psychologique géré paritairement. Les dossiers en santé et sécurité au travail aussi font parti d'un comité paritaire afin de mieux gérer le retour au travail.

Votre syndicat est là afin d'agir pour vous, pour le maintien et promouvoir la création d'emploi, le développement des conditions d'emploi de qualité dans le milieu

de l'aérospatial. Pour ce faire nous sommes rendu à l'étape où nous devons de travailler avec les différents paliers gouvernementaux pour développer et établir une politique aérospatiale cohérente. Il faut sans cesse se battre pour que plus de contrats restent dans nos usines au Québec. Ce sont nos emplois!

Je suis fier de partager une tradition devenue légendaire, n'oubliez jamais qu'il faut travailler ensemble pour changer les choses.



FLASH INFO

Intervention auprès du chef de service Élias Bokos afin d'annuler la période de trois mois pour la reprise de l'examen de compagnon du confrère Villeneuve. Suite à l'intervention, il sera rémunéré pour un montant de \$ 1,530.00.

Le 7 mars 2004

LES FEMMES ARRIVENT EN MARCHANT, EN DANSANT, EN CHANTANT... devant les bureaux du Premier ministre Charest

*L*e 8 mars dernier, lors de la journée internationale des femmes, sous le thème « **La riposte des femmes – Ensemble, tout est possible** » une importante manifestation se déroula et le Syndicat des machinistes était présent encore cette année. Cette action s'inscrivait dans la lutte aux politiques du gouvernement libéral de Jean Charest. C'était la



première manifestation d'envergure depuis le début de l'année et pas question de laisser passer l'occasion de montrer que nous n'avions pas baissé les bras. Cette manifestation se voulait aussi une pratique pour la grande manifestation nationale du 1^{er} mai.

Cette action s'inscrivait dans la continuité de celles menées l'automne dernier, entre autres, par la FTQ pour contrer les attaques du

gouvernement Charest et s'opposer aux différents projets de loi menaçants pour nos conditions de vie et de travail.

Les femmes ont à leur tour décidé de s'unir et de se mobiliser pour riposter contre les bassesses du



Photos : D. Ratelle

gouvernement et des politiques néolibérales à l'endroit des femmes.

La solidarité passe *par l'Entraide*

• Est-ce l'affaire de notre syndicat de s'occuper des problèmes personnels des membres ?

• Comment intervenir syndicalement dans notre milieu de travail ?

1. Le mieux être de nos membres plutôt que l'amélioration de la productivité.
2. La reconnaissance de l'alcoolisme et des autres toxicomanies comme une maladie, puisque celles-ci sont très souvent reliées aux conditions de vie et de travail.
3. Une relation d'aide d'égal à égal et non de supérieur à subalterne.
4. L'aide volontaire, en aucune façon liée à des mesures disciplinaires. EX : la cure ou la porte

5. L'aide sur une base strictement confidentielle.

6. Une intervention qui agit non seulement au niveau des conséquences, mais qui est aussi axée sur la prévention.

Saviez vous que 12% à 15% des hommes et des femmes au Québec dont plusieurs de nos membres sont sous l'emprise de toutes sortes de problèmes, tels que la famille, la santé mentale, l'endettement, l'alcoolisme et la toxicomanie.

Prévenir, c'est informer et sensibiliser nos membres dans nos milieux de travail.

Pour passer à l'action, un instrument essentiel, notre réseau d'entraide syndicale

P.A.E. 712.

La décision vous appartient !

L'article 45 de la Loi 31 *du Code du travail*

LE GOUVERNEMENT A-T-IL BIEN FAIT DE DÉPOSER SON PROJET DE LOI 31 VISANT À FACILITER LA SOUS-TRAITANTE, ÉTAIT-IL NÉCESSAIRE ET UTILE ?

Non, les avantages sont trop minimes par rapport aux inconvénients !

Dans le cadre de la Loi 31 qui révisé le Code du travail afin de faciliter la sous-traitance au Québec; c'est l'article 45 qui fait le plus mal aux syndiqués et syndiquées du Québec. Cette réforme vient réduire les conditions de travail des travailleurs et travailleuses. L'article 45 permettait déjà suffisamment le recours à la sous-traitance. Pourquoi vouloir modifier une chose qui fonctionne bien ? Le gouvernement Charest favorise le patronat et a mis en péril l'équilibre nécessaire au maintien de la paix sociale, entre les forces syndicales et patronales.

Le président du Conseil du patronat nous disait en novembre dernier reconnaître que le recours plus facile à la sous-traitance proposé dans le projet de loi 31 entraînerait probablement une réduction des conditions salariales des travailleurs, mais il estime que

les modifications à l'article 45 sont nécessaire pour éviter des pertes d'emplois et la fermeture d'entreprises... tout un avantage donné aux employeurs, le « cheap labour ». Je ne vois pas encore les avantages pour nous les travailleurs et travailleuses... Nous ne pouvons laisser les employeurs diminuer nos conditions de travail chèrement acquises avec le temps, par nos bataille et revendications. Est-ce que le gouvernement actuel croit réellement qu'une démocratie moderne se limite au droit du peuple de s'exprimer uniquement le jour des élections?

Les syndicats dénonce la pratique de la sous-traitance qui contrairement à ce que le président du conseil patronal a dit; plusieurs fermetures d'usine et mises à pied sont faites malgré les modifications.

Nous étions nombreux le 1^{er} mai

2004 à manifester solidairement, notre aversion face au gouvernement actuel, environ 100,000 travailleuses et travailleurs étaient présents. Pourquoi ? Pour le droit à la démocratie et à la justice économique et sociale des travailleuses et travailleurs.

Revenons en arrière: Le 1^{er} mai 1886, la police de Chicago ouvre le feu pendant une manifestation pacifique sur la place Haymarket. Plusieurs personnes venues manifester pour la journée de huit heures sont abattues et d'autres blessées.

Et la lutte continue...

Nous sommes les maillons d'une chaîne d'hommes et de femmes qui, depuis des générations, luttent pour la justice sociale. En ce début de millénaire, comme au cours des siècles précédents, notre combat est le même. Il s'agit de s'engager pour longtemps !

CONFÉRENCE DES RETRAITÉS « A.I.M.T.A. »

En novembre dernier se tenait la conférence des retraités à Las Vegas. Victor Basciani était le représentant de notre Section locale et assistait à la conférence des retraités de l'A.I.M.T.A.

Lors de cette conférence, les membres présents ont approuvé diverses politiques concernant la sécurité sociale, les médicaments, la santé / sécurité et plusieurs autres stratégies visant à améliorer la vie des retraités de l'A.I.M.T.A.

Ils ont même trouvé le temps de manifester contre le règne de terreur de la compagnie U-HAUL, même en novembre, malgré les 27° C. Voir photo : Nos retraités sont encore actifs !



Arborant pancarte et slogan, Victorio au centre de la photo, manifeste solidairement son appui au nom de la Section locale 712.

Béryllium

Le béryllium a été découvert en 1796. Au début du 20^{ième} siècle, on s'est rendu compte que la résistance du cuivre pouvait être multipliée par 6 en y ajoutant 2 % de béryllium. Depuis, son usage s'est répandu dans plusieurs industries où on le trouve principalement utilisé sous forme d'alliage avec l'aluminium, le cuivre et le magnésium. C'est un métal extrêmement léger et dur. Il est dépourvu de propriétés magnétiques et c'est un bon conducteur d'électricité et de chaleur. Bien que le béryllium présente de nombreux avantages, il demeure néanmoins dangereux sous certaines formes.

Nous en retrouverons :

- dans l'usinage et soudage des alliages contenant du béryllium ;
- dans la fabrication de céramique semi-conducteur ;
- dans l'industrie de l'aéronautique ;

- dans l'industrie de l'énergie nucléaire ;
- dans les fonderies de métaux non ferreux ;
- dans la fabrication de prothèse dentaire ;
- dans la fabrication d'articles de sport (bicyclettes, bâtons de golf, raquette de tennis etc) ;
- dans l'industrie de l'environnement (traitement et recyclage des déchets) ;
- dans la fabrication de certaines pièces d'automobile ;
- dans la fabrication de certaines pièces d'armes ;
- dans la fabrication de roulement à billes ;
- et dans beaucoup d'autre chose trop long à énumérer.

Méthodes de travail visant à réduire l'exposition au béryllium :

- ne jamais utiliser de l'air comprimé pour nettoyer des pièces ou des surfaces de travail ;
- s'assurer de garder l'environnement de travail aussi propre

que possible ;

- nettoyer l'équipement et le plancher des zones de travail visées en utilisant un procédé humide ou un aspirateur muni d'un filtre à haute efficacité contre les particules ;
- ne pas se servir de longs boyaux d'aspiration et ne pas enrouler les boyaux utilisés ;
- Éviter le contact prolongé entre la peau et des poussières ou des poudres contenant du béryllium ;
- Prévoir et suivre une procédure de décontamination des équipements qui doivent sortir des zones contaminées par le béryllium.

Chez nous, les travailleuses et travailleurs n'ont pas à s'inquiéter car dans le cadre du projet provincial Béryllium, l'objectif est de dépister le plus précocement possible les travailleuses et travailleurs sensibilisés au béryllium.

Notez que onze (11) travailleuses / travailleurs ont subi des tests sanguins et selon un rapport du CLSC, aucun travailleur / travailleuse des usines de Bombardier Aéronautique (Canadair) ont été reporté.

ASFETM

(Association sectorielle fabrication d'équipement de transports et de machines)

Notre représentant à la prévention M. Claude Aubry siège au comité de l'ASFETM (Association sectorielle fabrication d'équipement de transports et de machines) depuis déjà 10 ans. Le 16 avril dernier, il participait à l'assemblée générale annuelle qui se tenait à Montréal. Suite à sa précieuse collaboration et son soutien au fonctionnement de cette association, plusieurs réalisations de projet prévues au programme ont été atteintes. Nous désirons remercier M. Claude Aubry pour son implication et participation à l'ASFETM.



C'était un samedi matin en février dernier, je lisais une chronique dans le Journal de Montréal. Cet article nous dévoile ce que certain d'entre nous vivent encore. J'ai voulu le partager avec vous...

Du ciel à l'enfer

Ce matin-là, Ronald qui revenait de quelques jours de congé est rentré au boulot comme à l'ordinaire. Son job ? Construire des avions chez Bombardier ou plutôt assurer la finition extérieure de ces jets privés qui vous emmènent au ciel. Il ne savait pas encore que cette journée-là, lui, Ronald, amorçait sa descente en enfer.

Originaire de North Bay, Ontario, il a débarqué à Montréal il y a cinq ans à la suite d'une offre de la compagnie. Ronald est marié et père de trois enfants qui ont aujourd'hui 14, 12 et 10 ans. Il m'avait donné rendez-vous dans un greasy spoon du rond point Dorval. Je n'ai eu aucune difficulté à le reconnaître. Il portait une casquette et arborait encore fièrement, comme pour rester branché avec ce qu'il avait été, un blouson noir sur lequel étaient brodés deux mots : Bombardier Aerospace. On s'est installés sur la banquette et il s'est mis à me raconter...

Mais avant, Ronald a tenu à préciser qu'il avait accepté de me rencontrer uniquement en marque de gratitude pour Jeunesse au Soleil qui, en janvier, par une journée glaciale, l'a sorti de la merde. Ce matin là, quand il s'est levé, il n'y avait plus de chauffage dans la maison, le réservoir d'huile était vide. Ronald n'avait pas les moyens de le remplir. Quelques heures plus tard, grâce à un des 200 programmes de cet organisme d'aide, un camion injectait un peu de chaleur dans

son univers familial déjà trop froid.

Un jour, donc, de retour de congé, sans avertissement, un cadre de Bombardier lui a fait savoir que c'était sa dernière journée, qu'il n'y avait plus de boulot ni pour lui ni pour 149 autres de ses camarades. Sauf que contrairement à d'autre, Ronald lui. Deux semaines plutôt, Ronald avait fait l'acquisition d'une maison dans laquelle il avait investi son bas de laine. Cette même journée-là, ironie du sort, il recevait son quatre pour cent, les clés de sa nouvelle résidence et se retrouvait pieds nus.

Bien sûr, il a eu droit à l'assurance emploi, un gros 700\$ toutes les deux semaines pour payer son hypothèque, ses assurances, habiller ses enfants, nourrir sa famille. Ayoye ! Quarante-deux semaines de prestations qui ne suffisent pas. Il a beau chercher du boulot : rien. Pas facile à son âge et dans sa spécialité. La banque le talonne et le menace de saisir la résidence. Les banques, ne le sait-on que trop, ont un coffre-fort à la place du cœur. Ajoutez à cela que Ronald a les créanciers au cul. Ils ne le lâchent pas et l'appellent tour à tour ; tous les jours, en le menaçant de s'emparer de ses biens.

Pendant qu'il me raconte ça, il n'y a dans les yeux trop bleus et humides de ce colosse que du désarroi. Pas du désespoir, non, pas encore.

Il pourrait revendre la maison, mais pour aller où ? Pour rentrer

à North Bay ? La famille est ici, les enfants vont à l'école. Parlons en des enfants, ils encaissent le choc mais difficilement. Les résultats scolaires ont baissé. Les rapports sont éprouvants. Ronald en souffre. Au cours des derniers mois, il leur a dit plus souvent «non» que pendant tout le reste de leur vie : non à ceci, non à cela, non à presque partout. Et ils ne comprennent pas. Ce sont des gamins, des gamins qui ont été gâtés. Ils se sentent privés, punis. Sa femme, elle, essaie tant bien que mal de supporter Ronald, mais ça commence à faire lourd. Quant à lui, le père pourvoyeur qu'il fut, ne pourvoit plus. Il n'a plus de beurre à mettre sur le pain et certains jours il n'a même plus de pain. Il n'éprouve aucune colère, que de la frustration, de l'impuissance. La déprime !

Et Ronald, qui se considère désespérément pauvre, s'accroche à ce qui lui reste d'espoir. «Peut-être que Bombardier me rappellera. » Peut-être.

Jamais il n'aurait pu imaginer pareille situation. «Je croyais à la sécurité d'emploi», dit-il. Il sait désormais qu'il n'y a pas de sécurité, aucune, jamais, et qu'une seule journée suffit pour tourner la vie d'un homme à l'envers.

Réf : Franco Nuovo
Journal de Montréal 14 février 2004

Manifestation inattendue

Nous y étions !

Sherbrooke, le 13 mai dernier, Jean Béchard (ancien recteur de l'université de Sherbrooke) se présentaient à l'hôtel Delta pour une conférence de presse puisque M. Béchard s'est joint à « l'équipe Martin ». Ce qu'ils ne savaient pas, c'est qu'à l'hôtel, il y avait notre congrès triennal du CMQ (Conseil des Machinistes Québécois) et un colloque de la CSN.



Nous leurs avons réservé une surprise ! Ensemble, nous avons manifesté nos désarrois à leur égard. Drapeaux aux couleurs des syndicats, pancartes avec logo, porte-

voix et slogan les attendaient. Ils ont été surpris par notre présence syndicale.

Nous avons aussi manifesté devant le bureau de Jean Charest suite aux pertes d'emploi sauvage chez les Machinistes (A.I.M.T.A.) à l'usine de Stowe Woodward Mount Hope de Sherbrooke.

Sherbrooke, le 14 mai dernier, la compagnie fabriquant depuis plus de 28 ans, des rouleaux utilisés pour les presses à papier invoque la restructuration pour supprimer 27 des 32 emplois spécialisés. Les représentants de la compagnie ont profité de l'absence des représentants syndicaux de la Section locale 922 pour faire l'annonce. La suppression de poste sera affective le 1^{er} juillet prochain.

Un an après l'élection du gouvernement libéral, les effets de la réingénierie de l'état débute dans le conté même du premier ministre Jean Charest, en permettant le transfert des opérations à l'extérieur du Québec soit en Ontario et aux USA.

L'âge des travailleurs affectés varie de 55 à 58 ans. La moyenne d'ancienneté est de 25 ans. Le Syndicat des Machinistes a tenté de rencontrer la partie patronale.



Refusant une rencontre, les représentants de la compagnie ont invité le syndicat à contacter leur avocat. Les discussions s'annoncent hardues. À ce jour, aucune relocalisation n'a été offerte aux travailleurs mis à pied.



Message du secrétaire-trésorier

La retraite, pe

VOUS AVEZ REMARQUE COMME

flexions? Un an, deux ans, plus longtemps? Pourtant chaque jour vous rapproche un peu plus de la retraite.

Vous rêvez d'une retraite la plus rapprochée possible afin de vous permettre de vaquer aux activités que vous ne pouvez faire, faute de temps! L'idée d'une retraite vous

semble alléchante... toutefois, disposerez-vous d'assez d'argent pour réaliser votre rêve de retraite?

Tout le monde le sait, il faut économiser le plus possible et le plus tôt possible afin de pouvoir bénéficier d'une retraite confortable. Il n'est cependant pas facile de quantifier ce qu'il faut mettre



"On a bien le temps d'y penser...Demain est un autre jour..." Il y a combien de temps que vous vous faites ces ré-

Club des personnes retraité(e)s

Bombardier Aéronautique / Canadair

Le Club des Retraités se rencontre mensuellement dans le sous-sol de l'église St-Sixte situé au 1895, rue De L'église coin Marcel Laurin, ville



PHOTO PRISE LORS DU DÎNER DE NOËL DERNIER AU CHÂTEAU ROYAL À LAVAL

St Laurent, le 3^{ième} mercredi du mois à 13 heures.

Lors de ces assemblées, des personnes retraités, « *syndiqués et non-syndiqués* », tous d'anciens employés de Bombardier Aéronautique « Division Canadair », accompagné de leur conjoint / conjointe, ont la chance de se rencontrer socialement. Ils proposent tout genre d'activités sociales et ce sont les

membres retraités présents à l'assemblée qui ensemble prennent les décisions.

Suite à la cession de M. et Mme Jones pour des raisons de santé, en mars dernier se tenait une élection pour un poste de Directeur au sein de l'exécutif. Madame Gisèle Deschênes a été élue Directeur, félicitation ! De plus, Maurice Gilbert, Gisèle Prézeau, André Marotte et Claudette Marotte ont été élus par acclamation lors de cette élection. Voici une vue d'ensemble de leurs activités :

- Cabane à sucre
- Pièce de théâtre
- Visite dans la région de l'Outaouais
- Dîner de Noël
- Gatineau le 2 juin prochain pour une visite guidé à Wakefield.
- Plessisville le 30 juin avec sortie au théâtre, galerie d'art, transformation de sucre. Manoir William avec ponton et soleil à

volonté.

- Estrie fin octobre pour une visite guidée en autocar et 3 jours à l'auberge Estrimant.
- Et beaucoup d'autres sorties sont prévues sur le calendrier d'activité.

Vous pouvez joindre les rangs du Club en tout temps et faire valoir vos idées. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter;

Président du Club des retraités, Maurice Gilbert (450) 472-4920



*Mme
Rita
Jones*

C'est avec grand regret que nous apprenions le 10 mai dernier le décès de Mme Rita Viau-Jones. Nous nous permettons d'offrir nos plus sincères condoléances à la famille de Mme Viau-Jones et ses amis.

rier

ensez-y aujourd'hui

LE TEMPS PASSE VITE.

de côté pour réaliser notre rêve de retraite. Les dépenses de la vie courante prennent plus souvent le dessus sur l'épargne en vue de la retraite. Celle-ci semble toujours, malgré tout, assez loin. On se justifie en disant : « on aura le temps d'épargner plus tard... »

Conscient des préoccupations de

nos membres dans le domaine de la planification de la retraite, nous vous offrons un cours de trois (3) jours sur la planification de votre retraite, personnaliser avec vos chiffres réels, en date d'aujourd'hui. L'importance de planifier le changement de mode de vie lors de notre retraite, non seulement sur le point financier mais sur

notre vie à deux, nos loisirs et j'en passe...

Un cours faisant partie intégrale de la convention collective en vigueur. Vous pouvez y assister à compté de votre cinquantième (50e) anniversaire. Pour les inscriptions veuillez nous contacter au (514) 332-1912.

Daniel Vaillancourt



Une démarche

de plus en plus fructueuse

Depuis l'été dernier, les représentants de l'employeur, nous ont fait part de leurs préoccupations concernant l'absentéisme. Selon les représentants de l'employeur, l'augmentation de la durée d'absence concernant les maladies musculo-squelettiques et les lésions psychologiques est dramatique depuis l'an 2000. Toujours selon les représentants de l'employeur, les coûts reliés à cette situation sont de 4,4 millions \$ pour 1 % d'absence sur l'ensemble des travailleurs et des travailleuses et aujourd'hui, ce taux a dépassé le 8 %.

Afin de remédier à cette situation, les représentants de l'employeur se sont inscrits dans une démarche de changement radical au niveau du service médical et des contestations des dossiers. Les résultats sont déjà perceptibles, soit au niveau du service médical dont l'approche est plus humaine, soit dans les contestations des dossiers de CSST, qui d'ailleurs tend à diminuer substantiellement. **L'employeur s'est donc engagé à remédier à la situation de façon préventive et ce, dans une démarche paritaire avec le syndicat.**

La prévention de nos membres, c'est de sauvegarder leurs emplois. C'est pour cela que votre syndicat s'est engagé dans cette démarche, afin de favoriser la survie de l'entreprise et de protéger vos emplois. De plus, quand un travailleur et/ou travailleuse subit une perte de capacité, suite à une lésion, sa préoccupation majeure est de rester à l'emploi de Bombardier Aéronautique « Canadair ». **Donc, un objectif commun que nous avons avec l'employeur, c'est un retour au travail au bon moment et dans de bonnes conditions.**

Depuis l'automne dernier, une équipe de travail, (patronal et syndicat) a été mise sur pied afin de planifier cet important virage. Trois (3) représentants syndicaux, **supervisés par l'exécutif syndical** y sont présents. Il s'agit de *François Boyer, Guy Boisvert et Vito Mossa*. Aujourd'hui, des équipes de gestion paritaire de l'invalidité afin de permettre un bon retour au travail, sont présentes dans l'ensemble des usines et les représentants de l'employeur ont commencé à discuter véritablement des dossiers de CSST en litige. De plus, discussions et forums ont lieu régulièrement, toujours paritairement avec la CSST et l'Industriel Alliance afin de permettre une rémunéra-

tion plus rapide et un retour au travail mieux planifié, surtout dans les cas de lésion psychologique.

Évidemment, il reste encore beaucoup à faire, former adéquatement tous les intervenants, s'assurer d'une bonne collaboration des superviseurs (les mentalités sont longues à changer), améliorer la confiance vis-à-vis le service médical et réaliser une prévention réelle en milieu de travail.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, que des tentatives de conciliation ou médiation avec les représentants de l'employeur ont débuté. Mais cette nouvelle démarche se veut différente, puisqu'elle se base sur des objectifs communs et un changement d'attitude de la supervision. Sans vouloir être optimiste à l'extrême ou tant soit peu pessimiste, nous restons prudents dans cette démarche et notre confiance est toujours limitée aux résultats réels.

Nous resterons toujours vigilants et critiques faces aux préoccupations des travailleurs et des travailleuses, pour mieux vous protéger.

FLASH INFO

Intervention auprès de la supervision du département 455 de la 1^{re} équipe à l'usine de Saint Laurent concernant le grief #15-04 (clause 18 temps supplémentaire). Suite à l'intervention, les confrères et consœurs suivants ont été rémunérés à taux et demi pour les heures qu'ils auront fait !

Pour un montant approximatif de \$ 16,300.00.

Boileau Jean François	108 heures
Ferrange Geneviève	54 heures
Fleurant Mario	100 heures
Macfarlane Donald	83 heures
Perreault Pascal	92 heures

Pourquoi nous fêtons

le 1^{er} mai



le 1^{er} mai 1886, partout où la journée de huit heures avait été refusée.

Au Québec, c'est depuis 1973, moment de la dernière grève générale dans la province, que

Beaucoup de gens ne savent pas pourquoi le 1^{er} mai est devenu la journée internationale des travailleuses et travailleurs et pourquoi nous devons aujourd'hui célébrer. Tout

a commencé, il y a plus d'un siècle, lorsque l'American Federation of Labor (A.F.L.) adopta une résolution historique revendiquant que la journée de huit heures constitue la journée légale de travail à partir et après le 1^{er} mai 1886. Les mois précédents, soit au printemps 1886, des milliers de travailleuses et travailleurs entrèrent en lutte pour une journée de travail plus courte. Ouvriers qualifiés ou non, hommes, femmes, noirs, blancs, immigrants, autochtones, tous et toutes s'impliquaient de plus en plus. Le mouvement pris ainsi une ampleur sans précédent et la grève nationale fut réclamée pour



nous avons décidé de reprendre les rues et ce, à chaque 1^{er} mai afin de manifester ensemble nos désarrois face à certaines lois ou politiques.



FLASH INFO

David Gosselin congédié pour violence sur la ligne de piquetage le 29 avril 2002.

C'était lors d'une première grève en 24 ans chez nous et, tant du côté de la direction que du syndicat, nous étions inexpérimentés en regard de cette situation. Plusieurs incidents plus ou moins importants se sont produits sur les lignes de piquetages, incident qui avaient pour effet de terroriser les employés qui devaient rentrer au travail selon les dires de l'employeur. D'ailleurs ces derniers réclamaient de la direction que des gestes concrets soient pris afin d'assurer leur sécurité et qu'ils puissent rentrer libre de menaces ou de stress.

Le confrère David avait été avisé le 30 avril par huissier à son domicile, qu'il était suspendu jusqu'à nouvel ordre pour fins d'enquête et qu'on lui communiquerait la décision finale plus tard, finalement suite à l'enquête de l'employeur, il a été congédié. Lorsque, nous avons examiné toutes les circonstances de l'incident et l'attitude du confrère David à la suite des événements, notamment l'expression de remords et d'excuses, notre position était que la sanction imposée par la compa-

gnie était disproportionnée et que le congédiement devait être cassé.

Après trois jours d'audience en 2003, soit le 31 octobre 2003, le tribunal d'arbitrage ordonnait à l'employeur de réintégrer immédiatement le confrère David dans les fonctions qu'il aurait occupé, s'il n'avait pas été congédié, avec tous les droits et privilèges afférents à son statut d'employé, comme si le lien d'emploi n'avait jamais été rompu. De plus substituer à son dossier disciplinaire une suspension sans solde de trois mois au lieu et en place d'un congédiement, de payer au plaignant tout salaire, avantages et bénéfices auxquels il aurait eu droit à titre d'employé entre le 30 avril 2002 et la date de sa réintégration. Suite à cette intervention, le confrère David a reçu un montant approximatif de \$ 33,330.16.

Nous prenons cette occasion pour remercier le procureur syndical dans ce dossier Me Denis Monette pour son excellent travail.



Un
programme conçu
pour **VOUS**
et
votre famille

à votre service
24 heures sur 24
7 jours sur 7

P.A.E. 712

Programme d'aide aux employés

Un nouveau visage

La mode étant aux rénovations, le Programme d'aide aux employés (P.A.E.) de la Section locale 712 se met aux couleurs du jour et subit actuellement une transformation importante qui devrait améliorer la qualité de vie des employés et des membres de leur famille.

Au fil des ans, Christian Bertrand, François Boyer, Jean Groleau et Nick Sardano, les intervenants du P.A.E. de la Section locale 712, ont su établir des rapports de confiance avec les employés et les membres de leur famille. Disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ils continueront de les accompagner lors des passages difficiles de leur vie : deuils, dépressions, problèmes médicaux ou légaux, situations familiales, etc.

L'équipe du P.A.E. s'est associée avec les professionnels de Relais Expert Conseil pour mettre davantage de ressources au service des employés. Ainsi, ceux qui en manifesteront le besoin pourront se prévaloir de quatre rencontres gratuites avec ces professionnels.

En communiquant avec les intervenants qualifiés de la Section locale 712, tous les employés et les membres de leur famille ont accès soit à des ressources, soit à des services, soit à des professionnels multidisciplinaires, tels que :

- alcoolisme ;
- toxicomanies ;
- jeux compulsifs ;
- santé mentale ;
- violence ;
- épuisement professionnel ;
- programme de suivi ;
- centres d'hébergement ;
- centres de crise ;
- groupes de soutien ;
- conseillers financiers et juridiques ;
- psychothérapeutes ;
- psychologues ;
- naturopathes ;
- thérapeutes diversifiés ;
- cliniques médicales ;
- etc.

Toutes les interventions sont discrètes, confidentielles et respectueuses de l'éthique professionnelle.

A.I.M.T.A.
Section locale 712





P.A.E. 712

... un visage plus familier

Voici les intervenants avec lesquels vous pouvez communiquer en tout temps pour obtenir de l'information :



Usine Saint-Laurent



Nick SARDANO

Téléphone : (514) 855-5001, poste 5-1672
Téléavertisseur : (514) 724-8667
Télécopieur : (514) 855-2310
Courriel : mtl.pae.usine1@notes.canadair.ca



Usine Dorval



Jean GROLEAU

Téléphone : (514) 855-5001, poste 5-8920
Téléavertisseur : (514) 724-8668
Télécopieur : (514) 855-8529
Courriel : mtl.pae.usine3@notes.canadair.ca



Usine Mirabel



François BOYER

Téléphone : (514) 855-5001, poste 8-8670
Téléavertisseur : (514) 423-0026
Télécopieur : (450) 476-7351
Courriel : mtl.pae.usine8@notes.canadair.ca



Equipe de soir (toutes les usines)



Christian BERTRAND

Téléphone : (514) 855-5001, poste 5-3757
Téléavertisseur : (514) 302-4753
Télécopieur : (514) 855-2310
Courriel : mtl.pae.usine1@notes.canadair.ca



Section locale 712

Téléphone : (514) 332-1912

W
A
G
E
S
SONDAGE

Dans le cadre du Virage santé, le Programme d'aide aux employés syndiqués de la section locale 712 effectuera sous peu un sondage auprès de vous afin de déterminer les objectifs de leur prochain programme de prévention.

Cette enquête confidentielle et anonyme mettra l'accent sur l'impact des facteurs psychosociaux.

Participer, c'est nous aider à mieux vous aider...

Opérationcommunication

IMPORTANT

Lors de la transmission de courriels, assurez-vous de crypter* vos messages pour assurer leur confidentialité.

* fonction de sécurité de votre logiciel de courrier électronique

Aéroclub de Canadair

Le 19 juin dernier à l'aéroport de St-Hubert se tenait une journée bien spéciale sous le thème (le rêve d'enfant et l'aviation). Des membres de l'usine de Dorval et membres de l'aéroclub de Canadair ont organisé une journée pour les enfants malade de l'hôpital Sainte Justine et de Montréal Children Hospital.

L'aéroclub de Canadair est un club social de pilotes plein d'énergie à but non lucratif et ça ne les empêche pas d'avoir de bonne intention. Ils ont fait des efforts afin de trouver des solutions pour ramasser des sommes d'argent afin de défrayer les coûts de la logistique, de la sécu-

rité, des surprises, friandises, maquillage, musique et animation, des jeux stationnaires. Ils ont aussi défrayé une somme de \$ 1,500.00 pris à même les fonds de leur club afin de faire des tours d'avions à plus de 100 enfants.

Ce fût une réussite totale et prenons pour acquis que cet événement se répètera l'an



prochain, nous disait le vice-président du club Daniel Thivierge. Nous tenons à féliciter les membres du club ainsi que tous les bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite.



Photos : D. Thivierge



FLASH INFO

Intervention auprès de la supervision du département 367 pour du travail hors classification fait par des mécaniciens pré envol. Suite à l'intervention, 18 membres de la classification (code 131) seront rémunérés pour 6.8 heures chacun pour un total de 122.25 heures. Ils se partageront la somme de \$ 3,178.50.

Info de l'usine L3COM

Mot du président d'usine et de griefs

Bonjour à tous, confrères et consœurs, voici votre bulletin. Le véhicule de communication syndical pour les employés syndiqués de L3-com SAM Canada. Un bulletin trimestriel voué à la communication des affaires syndicales et générales; Comptes-rendus de réunions, informations santé sécurité, suivis de griefs....

Ce résumé de l'actualité se veut dédié à la transparence du syndicat avec l'appui inconditionnel de la loge 712 ainsi que du district 11 à notre unité d'affaire de Mirabel. Également, nos membres seront mis en valeur sous différents aspects; portrait, métier, réalisations professionnels et/ou personnelles...

C'est votre bulletin, votre collaboration est essentielle et plus que bienvenue. Toutes suggestions/critiques constructives peuvent être communiquées à moi, vos délégués ou l'équipe de rédaction.

Dans une société où parfois les possessions matérielles priment sur les valeurs morales, il devient difficile de mettre en pratique notre pensée collective. Nos obligations financières nous amènent à orienter nos décisions vers notre propre « survie » et à ce juste titre. Difficile de conjuguer avec la rhétorique idéaliste du syndicalisme pur.

Dans le contexte actuel, à Mirabel, nous nous retrouvons confinés à une plus petite unité. La dimension de force collective prend toute son importance. À maintes reprises, nous avons su démontrer la solidité de notre solidarité (conflit à Bombardier, manifestation du 11 décembre, manifestation du 1er mai). Je lance donc ce mot d'ordre à tous :

**Travaillez ensemble,
supportez-vous mutuellement.
Respectez-vous, notre union
s'en portera mieux.**

Pour ma part, le mandat que vous m'avez confié, j'y mets tous mes efforts avec honnêteté, équité et respect.

La force de votre syndicat dépend de votre engagement. Votre solidarité et votre soutien sont nécessaires à la progression de notre organisation syndicale.

Je suis avec vous!



- Daniel Gilbert

Tous consacrent, avec dévouement et professionnalisme, leurs temps et énergies aux affaires syndicales. Soyez assuré de leur rigueur et impartialité dans le traitement de tous les dossiers.

Éditorial

Quelques mois ce sont écoulés depuis la rencontre de médiation portant sur les relations de travail. Démarche entreprise par nos représentants syndicaux avec sincérité et ouverture d'esprit. Conjointement avec la direction, un plan d'action a été soumis...

Nous avons prêté foi aux dires de nos gestionnaires. Certes, ils se sont commis. Ils se disent sincères. Mais qu'en est-il advenu depuis? Quels ont été les changements concrets observés dans les ateliers ou les hangars? Une chose est certaine, les syndiqués n'ont pas cessé de produire un travail de qualité, de prendre les devants, de s'impliquer dans leur travail en effectuant leur tâches quotidiennes et souvent celles des autres...

Tout comme de bons parents, nous allons continuer de montrer l'exemple. La ligne de conduite professionnelle et rigoureuse, nous allons la tracer. Nous

sommes toujours prêts, à quand le vrai départ?

Santé-sécurité

ATTENTION - DANGER : LES COUPS DE CHALEUR

Avec la belle saison qui approche, voici quelques petites suggestions pour vous rafraîchir et lutter contre la chaleur. **BOIRE, BOIRE, BOIRE!**

Boire de petites quantités régulièrement pour égaler une quantité d'un verre de 8 onces toutes les 20 minutes, même si l'on ne semble pas avoir soif. Porter des vêtements légers, ceux en coton sont idéals.

Comme à chaque année, nous procéderons à l'évaluation de la contrainte thermique et ferons les recommandations nécessaires selon l'annexe 'D' du règlement sur la qualité du milieu de travail.

GÉNÉRAL

Veillez prendre note que des nouveaux compresseurs d'air pour l'outillage pneumatique sont maintenant en fonction pour le hangar 2 et les autres installations du côté nord.

Les conduits en plastique sous la surface entre l'atelier de peinture et le hangar 2 (CF18 LEP, CBR) ne sont plus pressurisés. Cette modification fût nécessaire, suite à l'incident du bris de la conduite d'air sous la dalle du hangar 2, coin sud-ouest.

Également, un nouveau système d'air respirable sera installé très bientôt dans la salle de scarification ainsi que dans le petit atelier de peinture.

IMPORTANT

N'oubliez pas, les lois et les politiques en santé et sécurité sont établies pour notre bien-être.

Rapport de griefs

Actualités :

10 juin 2004

Présentation des preuves en arbitrage pour le grief de la vente. (Merci à tous pour vos suggestions).

en date du 7 juin

Entente de temps compensé signée, mais l'employeur demande un délai avant la mise en application.

Griefs

04-04

Obtention du code 460 par un confrère 293.

26-04

Non-respect clause 18, 2 hrs à temps et demi

33-04

Règlement obtention poste chef de groupe inspecteur

82-04

Non-respect clause 18, 6 hrs à temps double

124-04

Non-respect clause 18, 4 hrs à temps et demi

125-04

Non-respect clause 18, 9 hrs à temps et demi

129-04

Non-respect clause 18, .75 hr à temps et demi

138-04

Paiement d'allocation de dîners qui n'avaient pas respecté la clause 28 redistribué aux membres de façon juste et équitable

Tous les membres sont priés de se présenter aux assemblées mensuelles de la Section locale 712 pour la lecture des rapports de griefs du président Daniel Gilbert de l'usine L-3 com SAM Canada.

Pensée syndicale

“ENGAGER DES GENS QUI ONT DU CARACTÈRE; L'EXPÉRIENCE VIENDRA AVEC LE TEMPS ”

Peter Shutz

Françisation

Le français étant la langue d'usage de la majorité d'entre nous, certains documents ne sont pas toujours traduits et peuvent parfois nous causer des ennuis. N'hésitez pas à demander de l'aide pour vous assurer de la compréhension de ces documents. Les fautes professionnelles s'en découlant sont difficilement justifiables.

Environnement

Lorsque vient le temps de vous procurer des outils d'entretien paysager (tondeuse, taille haie, débroussailluse, ...) songez à des alternatives à l'éternel moteur 2 temps. Des études ont démontré qu'une tronçonneuse de cylindrée moyenne tournant à plein régime polluait autant qu'une grosse voiture équipée d'un moteur V8.

Le moteur à 4 temps lorsque utilisé pour ces outils s'avère moins bruyant, moins polluant et génère peu de vibrations ajoutant ainsi au confort de l'utilisateur. Également, ne pas hésiter à se tourner vers les outils électriques ou manuels si les besoins s'y prêtent.

Les solutions de rechange sont nombreuses et nous permettent d'agir en citoyens responsables. La terre ne nous est pas léguée par nos parents, elle nous est prêtée par nos petits-enfants.

La suggestion d'avant-garde :

Nous pratiquons tous à domicile le recyclage. Au travail, c'est tout autre. Considérant que l'industrie aéronautique occupe la seconde place au palmarès des industries les plus polluantes et que les coûts de gestion des matières dangereuses sont exorbitants (moné-

taires et planétaire) notre système de gestion de déchets sur le plancher est plus que perfectible.

Un confrère R & O en collaboration avec un confrère de l'entretien ménager ont examiné le contenu de nos poubelles. Le pourcentage de matières recyclables dépassait largement celui des matières toxiques. Devant ce constat, ils ont trouvé une solution :

La mise en place d'îlots mobiles sur lesquels plateformes nous retrouverions une boîte bleue (papiers), une boîte rouge (toxiques) et une boîte grise (autres déchets recyclables).

Répartis sur le plancher de tous les départements, il n'en tiendrait qu'à nous d'adopter les habitudes conséquentes. Nous, les membres syndiqués de L3 com mas, avec des infrastructures adéquates aurions la possibilité de prendre les devants en matière de recyclage, de générer des économies (= jobs) et de donner une vraie signification à la certification ISO 14001

Rubriques des membres



Félicitations à **François Blanchet** pour la naissance de son petit garçon **Yoann** !



Bon retour à **Mario Laflamme**! Il nous avait quitté pour quelque mois après un soubresaut côté santé. Maintenant de retour en pleine forme, bravo Mario!



Vous êtes tous invités à apporter une photo de votre(vos) enfant(s), de format raisonnable, au local syndical pour former une grande mosaïque afin de décorer le local et de rappeler à notre organisation syndicale pour qui leurs interventions vont porter fruit.

Merci à tous les membres qui ont participé à la rédaction de ses textes.